

84

Demande en grâce  
pour  
J<sup>h</sup>. Carré, tisseur,

25 mars, 1852.

Prison St. Pierre

P.C

à Monseigneur  
Le Prince, Président de la  
République

Monseigneur



Votre serviteur soussigné commence par s'incliner  
en face de l'arrêt qui l'a condamné à la transportation  
en Algérie.

Afin de se rendre digne du recours en grâce qu'il  
solicite, il promet et s'engage de la manière la  
plus formelle à ne jamais s'occuper de politique, sous  
peine d'être considéré comme le plus coupable des séditieux.

Veuillez croire, Monseigneur, que le soussigné,  
n'a suivi qu'une fatale impulsion, celle de la foule égarée  
comme lui, mais jamais il n'a appartenu à aucun  
club et n'a provoqué personne.

Veuillez croire, Monseigneur, qu'il ne connaît  
maintenant d'autre opinion que les intérêts de sa  
malheureuse épouse entourée de nos quatre jeunes  
enfants.

Grâce et pitié pour un ignorant mais artisan  
honnête qui avec la ferme résolution de vivre en homme  
de pais a l'honneur d'être

Monseigneur

Votre et. et  
Signé Carré. D. rue de Condé  
Lyon



*[Faint, illegible handwriting at the top of the page, possibly a header or address.]*



*[The main body of the document consists of several paragraphs of extremely faint, illegible handwriting. The text is mirrored across the page, suggesting bleed-through from the reverse side.]*

*[Small handwritten mark or number on the right side of the page.]*